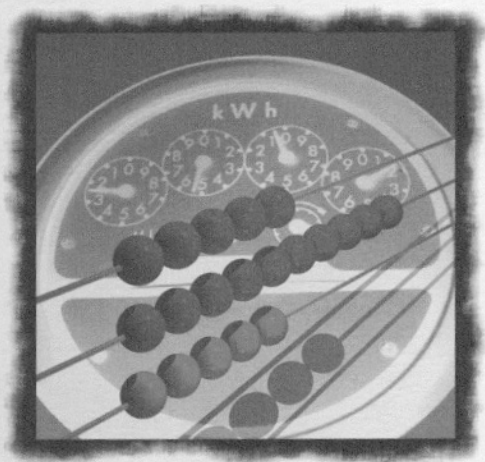


Le nouveau tarif rouge et vert d'Hydro-Québec



l'occasion de réduire
votre facture d'électricité

Gérer sa consommation d'électricité, une question de temps et d'organisation

Hydro-Québec vous propose un nouveau tarif variable : le **tarif rouge et vert**. En gérant mieux votre consommation, vous pouvez réduire votre facture d'électricité grâce à ce tarif.

Quelle différence y a-t-il avec le tarif actuel ?

Actuellement, le prix que vous devez payer est calculé en fonction de la quantité totale d'électricité que vous consommez. Par contre, le nouveau **tarif rouge et vert** tient compte également du moment où vous consommez l'électricité. Il propose deux prix qui diffèrent selon les heures, les jours et les saisons :

Prix rouge :

un prix plus élevé lorsque la demande est forte et que les frais de production sont très élevés ;

Prix vert :

un prix plus bas lorsque la demande est moins forte et que les frais de production sont moins élevés.

Pour économiser, il vous suffit de déplacer certaines de vos consommations, des **heures rouges** vers les **heures vertes**, sans pour autant diminuer votre confort et votre qualité de vie. C'est une simple question d'organisation !

Le nouveau tarif rouge et vert

Pour réduire votre facture, consommez l'électricité lorsque la demande générale est moins forte. Le **prix vert**, qui s'applique 88 % du temps, est quatre fois moins élevé que le **prix rouge**.

	Les saisons	Les jours	Les heures
Prix rouge 12,78 ¢ / kWh	du 1er décembre au 31 mars	du lundi au vendredi	de 6 h à 11 h et de 15 h à 22 h
Prix vert 3,23 ¢ / kWh	du 1er décembre au 31 mars	du lundi au vendredi	de 11 h à 15 h et de 22 h à 6 h
		les samedis et dimanches et Noël et le Jour de l'An	24 h / jour
	du 1er avril au 30 novembre	7 jours / semaine	24 h / jour

Notez :

le tarif domestique actuel est de 4,51 ¢/kWh pour les 30 premiers kWh par jour et de 5,46 ¢/kWh pour le reste de l'énergie consommée. Le tarif actuel, tout comme le **tarif rouge et vert**, comporte également un prix fixe de 37,6 ¢/jour. Ces prix sont en vigueur à compter du 1er mai 1993.

Le **tarif rouge et vert** est offert à un certain nombre de clients seulement, pour une durée d'un an, à partir de septembre 1993.

Êtes-vous un bon candidat ?

- 1 Est-ce que votre famille et vous pourriez utiliser votre sècheuse, votre machine à laver et votre lave-vaisselle durant les **heures vertes** plutôt qu'aux **heures rouges** ?
- 2 Est-ce que votre famille et vous pourriez déplacer votre consommation d'eau chaude, des **heures rouges** aux **heures vertes** ? (ex. : douches et bains)
- 3 Est-ce que votre famille et vous pourriez réduire votre consommation d'électricité durant les **heures rouges** ? (ex. : chauffage)

Si oui, il y a de fortes chances que le nouveau tarif variable soit avantageux pour votre ménage.

Des économies à réaliser

Il serait faux de croire que le **tarif rouge et vert** pourrait réduire votre facture d'électricité de moitié ! Toutefois chaque dollar compte...

Par exemple, si vous réussissez à déplacer 5 % de votre consommation totale d'électricité, des **heures rouges** vers les **heures vertes**, cela pourrait représenter jusqu'à 8 % d'économie sur votre facture annuelle.

Voici une comparaison des coûts au **prix rouge** et au **prix vert** pour des consommations déplacées durant un mois. Cette comparaison est valable pour la période de décembre à mars inclusivement.

Usages	Nombre de déplacements par mois	Coût mensuel au prix rouge	Coût mensuel au prix vert
Douches	26	10,75 \$	2,71 \$
Lessives (à l'eau tiède)	14	4,01 \$	1,01 \$
Séchage	12	6,19 \$	1,57 \$
Lave-vaisselle	9	4,85 \$	1,23 \$

L'importance des économies varie selon la consommation de chaque client et sa capacité à la déplacer ou à la réduire.